



Artisans et entreprises du bâtiment

**Vous accompagner
tout au long de vos projets**

EXPERTISE COMPTABLE & CONSEIL

Gérer votre entreprise au quotidien...

Face aux bouleversements provoqués par l'apparition des normes « développement durable », la naissance de nouveaux marchés et vos enjeux de croissance, KPMG vous accompagne dans le développement de votre entreprise du bâtiment, de sa création à sa transmission.

Vos questions

Gérer mon carnet de commande

Comment établir un devis gagnant ?

Améliorer ma performance

Mon réalisé est-il maîtrisé par rapport à mes prévisions ? Mes chantiers sont-ils rentables ?

Favoriser la croissance de mon entreprise

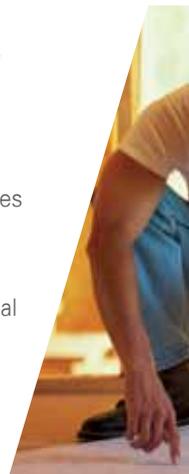
Je souhaite créer mon entreprise mais j'ai besoin de conseils. Quel sera mon statut social si je reprends une affaire ? L'organisation de mon entreprise est-elle adaptée à mes objectifs ? Quand dois-je investir dans du nouveau matériel ? Ma demande de financement va-t-elle être acceptée ?

Sécuriser mon activité

Suis-je en règle avec les administrations fiscales et sociales ?

Nos réponses

- Mise en place d'une méthodologie d'établissement et de contrôle des devis
- Elaboration de vos prévisions d'exploitation, construction de votre tableau de bord et outils de gestion
- Présentation d'un compte de résultat spécifique à l'entreprise du bâtiment
- Gestion de votre trésorerie
- Accompagnement dans la création de votre entreprise
- Fiabilisation de votre comptabilité
- Choix d'investissement et recherches de financement
- Accompagnement dans vos relations avec les partenaires financiers
- Assistance en cas de contrôle fiscal ou social



Vos questions

Recruter et fidéliser mes ressources humaines

Comment attirer les compétences ? Comment fidéliser mes salariés ? Je souhaite externaliser la paie de mon personnel.

Transmettre mon entreprise

Je souhaite transmettre mon entreprise, comment faire ? Quels seront mes revenus après la vente de mon entreprise ?

Nos réponses

- Etablissement des contrats de travail, gestion des entrées-sorties
 - Traitement de la paie
 - Pilotage du volet social de votre entreprise
 - Accompagnement dans les plans de formation de votre personnel
-
- Assistance dans l'évaluation et la transmission de votre entreprise
 - Mesure de l'impact fiscal et social de la cessation de votre activité

Des outils pour suivre l'évolution de la législation

- > Un accès gratuit au portail KPMGNet.fr
- > Un SVP pour vos questions en matière sociale dans le cadre de notre mission

KPMG à vos côtés

- > 180 experts comptables spécialisés dans votre secteur d'activité
- > Plus de 6 000 clients artisans et entrepreneurs du bâtiment
- > Des conférences gratuites tout au long de l'année
- > Des formations en fiscalité, juridique, et gestion sociale spécifiques au secteur du bâtiment
- > Une étude annuelle « tendances et perspectives du bâtiment »



Notre accompagnement tout au long de vos projets

Création - Reprise

Nos professionnels analysent, prévoient et vous assistent dans la concrétisation de vos projets :

- étude de faisabilité ;
- élaboration des prévisions financières et d'exploitation ;
- identification des aides et financements ;
- choix du statut juridique et fiscal de votre entreprise ;
- conseil sur le statut du dirigeant et de son conjoint, au regard de leur situation professionnelle et personnelle ;
- choix du mode de financement ;
- accompagnement dans la relation avec les partenaires extérieurs : banques, administrations, etc.

Développement

Nous vous aidons à améliorer votre organisation administrative et comptable, nous analysons et produisons votre information, afin d'optimiser la gestion de votre entreprise. Nous vous assistons dans l'administration de votre personnel et nous assurons votre formation ainsi que celle de votre équipe.



Cession - Transmission

Nous évaluons, calculons les incidences fiscales de votre opération, vous assistons dans votre négociation et analysons vos revenus futurs : retraite, rente, etc.

- Préparation à la cession.
- Évaluation.
- Accompagnement à la négociation.

Gestion sociale

Avec **Facilio®**, KPMG peut s'occuper de toute la gestion administrative et sociale de votre personnel : paies, déclarations, audits, formations et toutes prestations relatives au domaine social.

- Sécuriser vos mouvements de personnel.
- Des conseils sur mesure.
- Une équipe de proximité : 300 spécialistes.



Nos engagements

La dimension de conseil

Dans un environnement économique et social complexe, nous vous apportons les conseils utiles et pratiques pour vous permettre d'agir au bon moment.

Nous sommes à vos côtés pour faciliter vos relations avec les administrations, vos partenaires financiers, et vous assister dans les négociations que vous menez avec eux.

Un expert de proximité

Avec notre présence dans 217 villes, vous êtes en contact direct avec un professionnel de KPMG qui exerce son activité près de chez vous et qui connaît le tissu économique local.

Nous organisons des rencontres régulières et des conférences dans votre région, dans les domaines du social, du juridique, du fiscal, de l'économie, du patrimoine, etc.

Notre portail Internet, KPMGnet.fr met en permanence à votre disposition des informations fiables et utiles à votre entreprise.

Une signature reconnue

Chez KPMG, votre expert-comptable a une parfaite connaissance des métiers de l'artisanat, du commerce, des professions libérales, de service, de l'agriculture, etc. Vous êtes assuré d'un travail de qualité correspondant à vos attentes. Nos règles et procédures sont certifiées ISO 9001.



KPMG en un regard

KPMG premier groupe français de services pluridisciplinaires : d'audit, de conseil, d'expertise comptable, de droit et fiscalité.

KPMG compte plus de 70 000 clients en France parmi lesquels :

- > 200 sociétés cotées ou faisant appel public à l'épargne
- > Près de 30% des PME de plus de 50 salariés
- > 6 300 associations et acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire
- > 47 000 artisans, commerçants, TPE et professions libérales

KPMG est certifié ISO 9001



Contacts



Nord

François Vandermeersch
Tél : 03 20 20 66 23
159 avenue de la Marne - BP 5039
59705 Marcq en Baroeul Cedex



Sud-Ouest

Gilles Barou
Tél : 05 63 91 70 52
224 rue Carmin - BP 17610
31676 Labège Cedex



Est

Lionel Marteau
Tél : 03 29 26 29 23
2 rue Pierre Simon de Laplace
Metz Technopole 2000
57078 Metz Cedex 3



Ouest

Jean-Pierre Joseph
Tél : 05 49 76 46 09
7 boulevard Albert Einstein - BP 41125
44311 Nantes Cedex 3



Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne Franche Comté

Jean-Claude Thévenot
Tél : 04 74 50 31 80
51 rue Saint-Cyr
69338 Lyon Cedex 9



Paris et Centre

Hervé Pichery
Tél : 02 38 95 00 72
3 cours du Triangle
Immeuble Palatin
92939 Paris La Défense Cédex



Sud-Est

Adrien Jonard
Tél : 04 90 81 17 37
480 avenue du Prado - BP 303
13269 Marseille Cedex 08



Normandie

Patrick Willer-Cerclier
Tél : 02 32 28 19 60
5 avenue de Dubna - BP 60260
14209 Hérouville St Clair Cedex



Départements Français d'Amérique

Gilles Defert
Tél : 05 96 50 16 30
39 rue Garnier Pagès
97200 Fort-de-France

www.kpmg.fr

© 2011 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Imprimé en France.

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directeur et conseil de surveillance au capital social de 5 497 100 euros. 775 726 417 RCS Nanterre. Siège social : Immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, 92939 Paris La Défense Cedex. KPMG S.A. est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité de droit suisse. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

Références : PlaQ.BTP - Code : 1593 | Conception-Réalisation : Direction Communication Corporate - XGS - Octobre 2011 | Crédit photos : Getty Images - Shutterstock

Retrouvez l'actualité de votre secteur sur Viadeo, en vous inscrivant au hub « l'actualité des entrepreneurs du bâtiment »



viadeo